



COMPTE RENDU DE LA 188^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

- DATE** : Le 15 octobre 2014
- LIEU** : Salle Saint-Laurent, Hôtel Embassy Suites, 208 rue Saint-Antoine, Montréal
- PRÉSENCES** : Melissa Brousseau Saganash, Gouvernement de la Nation crie (GNC)
Line Choinière, Canada (par téléphone)
Manon Cyr, Québec (par téléphone)
Anne-Marie Gaudet, Canada
Jean-Pierre Laniel, Québec, vice-président
Marie-Josée Lizotte, Québec
John Paul Murdoch, GNC
Chantal Otter Tétreault, GNC
Jean Picard, Canada, président
Monique Lucie Sauriol, Canada

Marc Jetten, secrétaire exécutif
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES** : Caroline Girard, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)
Guy Héту, Québec
Ginette Lajoie, GNC
- INVITÉE** :
- Pour le point 6** : Catherine Lussier, personne ressource associée à la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Marie-Josée Lizotte appuyée par Anne-Marie Gaudet, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 187^e RÉUNION (4 JUIN 2014)

Sur une proposition de Chantal Otter Tétreault appuyée par Marie-Josée Lizotte, le compte rendu de la 187^e réunion est adopté tel que modifié.

3. **ADMINISTRATION**

a. ***Adoption de la résolution concernant la création d'un poste permanent d'analyste et la révision salariale applicable***

Un membre¹ du Comité administratif présente le projet de résolution concernant la création d'un poste permanent d'analyste ainsi que la révision salariale applicable aux trois prochaines années. La proposition salariale tient compte de la rémunération offerte pour des postes comparables au sein des gouvernements. Au même titre que les autres employés permanents du CCEBJ, l'analyste bénéficiera d'une contribution du CCEBJ à son régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR) équivalente à 4 % du salaire brut.

Résolution du CCEBJ n° 2014-10-15-01 créant un poste permanent d'analyste et déterminant la révision salariale applicable :

- ATTENDU QUE l'analyste joue un rôle important en appui aux travaux du CCEBJ;
- ATTENDU QUE le CCEBJ a fait part de sa volonté de créer un poste permanent à l'échéance du contrat actuel de l'analyste, i.e. à compter du 1^{er} novembre 2014;
- ATTENDU QUE la proposition du Comité administratif tient compte des salaires offerts pour des postes comparables au sein des gouvernements du Canada, du Québec et de la Nation crie;
- ATTENDU QUE la proposition prévoit une augmentation salariale annuelle de 2 % au cours des trois prochaines années, ainsi qu'une augmentation annuelle de 1 % en guise de rattrapage par rapport à des postes comparables, ce qui donne une augmentation totale du salaire de 3 % par année.

Sur une proposition de Jean-Pierre Laniel, appuyée par Anne-Marie Gaudet :

Il est unanimement résolu de créer un poste permanent d'analyste à compter du 1^{er} novembre 2014 et d'y appliquer la révision salariale proposée par le Comité administratif pour les années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017.

b. ***Concours pour le poste d'agent ou d'agente de secrétariat à temps partiel***

Le CCEBJ et le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP) partagent depuis 2002, à parts égales, les services d'une agente de secrétariat. Or, le CCCPP a présenté une demande pour embaucher l'agente actuelle à raison de quatre jours par semaine. Les membres acceptent la demande du CCCPP. Pour que le secrétariat du CCEBJ continue de bénéficier des services d'une agente ou d'un agent de secrétariat, ils donnent leur accord pour ouvrir un poste à temps partiel.

¹ Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

Résolution du CCEBJ n° 2014-10-15-02 créant un poste d'agente ou d'agent de secrétariat à temps partiel et proposant d'amender le protocole d'entente entre le CCCPP et le CCEBJ :

- ATTENDU QUE le Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP) propose de mettre fin au partage des services de l'agente de secrétariat entre le CCCPP et le CCEBJ;
- ATTENDU QUE le CCEBJ veut tenir compte des besoins du CCCPP tout en bénéficiant d'un délai suffisant pour recruter une agente ou un agent de secrétariat à temps partiel;
- ATTENDU QUE la fin du partage des services de l'agente de secrétariat rend nécessaire un amendement au protocole d'entente entre les deux comités;
- ATTENDU QUE le CCEBJ souhaite faire appel à une firme de ressources humaines pour effectuer l'affichage du poste ainsi que la présélection et l'administration de tests aux candidats(es), et que des soumissions lui ont été présentées à cet effet.

Sur une proposition de Melissa Brousseau Saganash, appuyée par Jean-Pierre Laniel :

Il est unanimement résolu :

- **D'approuver la proposition du CCCPP concernant la fin du partage des services de l'agente de secrétariat;**
- **De proposer au CCCPP un amendement au protocole d'entente liant les deux comités afin de tenir compte de la fin du partage des services de l'agente de secrétariat;**
- **De créer un poste d'agente ou d'agent de secrétariat à temps partiel et de faire appel à une firme de ressources humaines pour l'affichage et la présélection des candidats(es).**

c. Adoption de la proposition budgétaire révisée (en tenant compte des activités de la commission sur l'uranium)

Le CCEBJ a reçu une subvention de 70 000 \$ d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) pour soutenir les activités de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère. Le Comité administratif recommande de réviser la proposition budgétaire de l'année 2014-2015 pour tenir compte de la nouvelle subvention et des dépenses associées à la Commission sur l'uranium.

Sur une proposition de Line Choinière, appuyée par Manon Cyr, la proposition budgétaire révisée est adoptée à l'unanimité.

d. Sélection d'une soumission pour la refonte du site Internet

Le CCEBJ souhaite rendre son site Internet plus attrayant, plus fonctionnel et accessible aux appareils mobiles. Le secrétaire présente les soumissions reçues à cet effet. Les membres choisissent la soumission qui semble le mieux répondre aux besoins tout en étant abordable.

e. ***Projet de note explicative à l'intention des personnes ressources sur les sous-comités***

Les membres apportent quelques modifications au projet de note explicative à l'intention des personnes ressources. Le secrétaire fera valider la version définitive par les membres après la rencontre.

4. MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

a. ***Suivi du rapport de recommandations concernant l'exploration minérale dans le processus d'évaluation et d'examen***

L'analyste effectue les vérifications finales du rapport de recommandations avant sa transmission aux représentants des parties visées par le chapitre 22 de la CBJNQ.

Les membres demandent si du matériel produit dans le cadre des travaux sur l'exploration minérale pourrait servir à l'avancement d'autres dossiers. L'analyste proposera quelques pistes à cet effet lors de la prochaine réunion du CCEBJ.

b. ***Pistes de suivi de la revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris***

Le secrétaire présente les résultats de la revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris déposée en août 2014. Les membres souhaitent y donner suite, par exemple en validant les résultats lors d'un atelier chez les Cris ou en décrivant mieux les concepts de « milieu social », « d'acceptabilité sociale » ou de « consentement » d'une communauté à un projet. La possibilité de proposer une mise à jour de l'Annexe 3 du chapitre 22 est également envisagée. À la lumière de cette discussion, le secrétaire formulera des pistes de suivi pour la prochaine rencontre du CCEBJ.

c. ***Création d'un groupe de travail pour le suivi de l'atelier sur l'acquisition et la diffusion de connaissances environnementales et sociales (mars 2014)***

Avant de se lancer dans un groupe de travail multipartite pour concrétiser les propositions de l'atelier, les membres suggèrent de clarifier le rôle du CCEBJ. Ce dernier peut lancer l'initiative d'un groupe de travail et coordonner les activités durant les premières étapes, mais le groupe devra fonctionner de façon autonome par la suite. Le groupe superviserait d'une part la mise sur pied d'un outil pour rendre les résultats de recherche sur le territoire et ses communautés accessibles. D'autre part, le groupe aiderait à diriger les recherches vers les enjeux identifiés par les communautés du territoire.

Le CCEBJ met sur pied un sous-comité pour clarifier son rôle dans cette initiative multipartite.

d. ***Travaux pour l'amélioration du processus de participation publique***

L'analyste prévoit déposer une ébauche du rapport de recommandations au Sous-comité sous peu. Un membre suggère de considérer également le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee

Baie-James (GREIBJ) comme acteur du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social.

e. ***Travaux du Sous-comité concernant la mise en œuvre de la Loi sur les pêches***

Le CCEBJ a transmis en août sa recommandation concernant la mise sur pied d'un mécanisme d'échange d'information entre les promoteurs de projets en milieu aquatique et les Cris visés par ces projets. Une réponse du directeur régional de Pêches et Océans Canada est attendue sous peu. Le Sous-comité du CCEBJ doit préparer un document d'information à l'intention des promoteurs de projets en milieu aquatique.

5. **SUIVI DES DOSSIERS**

a. ***Présentation concernant les études sur l'habitat du poisson dans la zone d'impact de la rupture de digue Opémiska***

La directrice de la restauration des sites miniers du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) a donné son accord à une présentation à Waswanipi concernant les résultats de l'étude sur l'habitat du poisson ainsi que les travaux de restauration. Ces initiatives visaient à évaluer l'impact du déversement d'un parc à résidus de l'ancienne mine Opémiska sur les milieux naturels et à restaurer les milieux les plus touchés.

Les membres suggèrent que la présentation soit faite d'abord au CCEBJ pour s'assurer qu'elle soit conçue dans un langage accessible et qu'elle couvre les enjeux soulevés par les Cris. Le secrétaire vérifiera si le MÉRN peut faire la présentation lors de la rencontre du 25 novembre 2014. Un membre suggère que la présentation soit faite aux résidents de Chapais également.

b. ***Caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV***

La Direction régionale du Nord-du-Québec du MDDELCC prévoit lancer cet automne un appel d'offres pour la caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV (Cape Jones), au nord de Chisasibi. Comme il s'agit d'un ancien site de Défense Canada, le MDDELCC sollicitera la participation financière de ce ministère fédéral.

c. ***Analyse des plans d'aménagement forestier tactiques ou opérationnels***

Le CCEBJ écrira au nouveau président du Conseil Cris-Québec sur la foresterie, M. Gilbert Paillé, pour solliciter une rencontre concernant l'examen prévu des plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI) tactiques et opérationnels. Les échanges permettraient de mieux cerner les enjeux associés aux PAFI de la période 2014-2018 et d'éviter, autant que possible, les doublons dans les travaux des deux organismes.

Le président du CCEBJ communiquera avec le responsable du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour demander que les PAFI tactiques et opérationnels déposés à ce jour soient transmis au CCEBJ pour l'aider à définir son approche d'examen. De son côté, le secrétaire vérifiera s'il est possible d'obtenir les PAFI sur le site Internet du MFFP étant donné leur caractère public.

6. MISE À JOUR SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CCEBJ SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE

Les membres de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère font part des préparatifs pour la troisième phase des consultations sur le territoire de la Baie James. Des audiences sont prévues à Chisasibi, Chibougamau et Mistissini du 11 au 13 novembre 2014. Ce sera l'opportunité, pour les organismes et les résidents du Territoire, d'exprimer leurs avis et de déposer leurs mémoires. À la lumière des points de vue exprimés dans l'ensemble du Québec, les commissaires du BAPE élaboreront leur rapport à l'intention du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Catherine Lussier, la personne ressource associée à la Commission du CCEBJ, dresse un bilan des audiences de la Phase I tenues sur le Territoire en juin 2014. Ces audiences avaient pour but de recueillir les questions et les préoccupations du public. La plupart des intervenants cris ont plaidé pour une approche de précaution considérant le peu d'expérience avec l'exploration ou l'exploitation de l'uranium au Québec. D'autres ont remis en question la pertinence des audiences considérant l'opposition claire des Cris à ce type de développement. À Chibougamau, les intervenants avaient une opinion plus favorable, entre autres en raison de leur expérience avec l'industrie minière et des avancées technologiques.

Quant aux audiences de la Phase II, le président de la Commission du CCEBJ a exprimé sa satisfaction concernant leur déroulement. Il croit que les deux jeunes Cris invités à parler de leur culture, en tant qu'experts, ont eu un effet important. En effet, cela a permis à l'ensemble des commissaires de prendre acte de l'impact d'un éventuel développement uranifère sur le milieu social des Cris.

Selon le protocole convenu entre la commission du BAPE et celle du CCEBJ, cette dernière aura l'opportunité de commenter les volets du rapport préliminaire du BAPE concernant le territoire du chapitre 22 de la CBJNQ. Des membres estiment que ce ne sera pas aisé, pour les membres de la Commission du CCEBJ, de commenter le rapport préliminaire du BAPE s'ils ont accès seulement à certaines portions. Cet enjeu, de même que le traitement d'un éventuel désaccord quant au contenu du rapport, doit faire l'objet de discussions entre les deux commissions. Par ailleurs, la Commission du CCEBJ sur l'uranium et celle du Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) ont convenu, lors d'une conférence téléphonique, de partager l'information à cet égard.

Un membre suggère de tenir, lorsque les travaux des commissions seront terminés, des discussions « post-mortem » pour améliorer le déroulement de futures consultations conjointes entre le CCEBJ et le BAPE. Les conclusions de ces échanges pourraient figurer dans un rapport de recommandations du CCEBJ. Par exemple, les commissaires savent que la notion d'acceptabilité sociale est cruciale, mais n'arrivent pas à la décrire adéquatement. Le CCEBJ pourrait définir le concept d'acceptabilité sociale en vue de consultations futures.

7. PRÉPARATION DE LA RENCONTRE AVEC L'ADMINISTRATEUR PROVINCIAL (SOUS-MINISTRE DU MDDELCC) : PROJET D'ORDRE DU JOUR

Les membres apportent des modifications au projet d'ordre du jour pour la rencontre prévue le 25 novembre 2014 avec le Sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

8. VARIA

a. Plan Nord

Le CCEBJ invitera le Secrétaire général associé au Secrétariat au Plan Nord, M. Robert Sauvé, à présenter les grandes lignes de ce plan lors de la rencontre du 25 novembre 2014.

b. Personnes en copie des messages aux membres

Le secrétaire explique pourquoi des personnes sont en copie des messages courriels aux membres. Pour faciliter le suivi des dossiers, certains membres avaient demandé à ce que leur adjoint ou adjointe soient en copie des messages du CCEBJ.

9. PROCHAINE RÉUNION

Les membres établissent les dates et les lieux de réunions d'ici la fin de l'année financière :

- Québec, le 25 novembre 2014
- Montréal, 19 janvier 2015
- Gatineau, 18 mars 2015



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 2 décembre 2014